

Prime Provinciale Soltherm.

Que faire ?

- Toute personne souhaitant installer un chauffe-eau solaire peut bénéficier d'une prime provinciale d'un montant de 620,00 € (le coût des travaux ne peut être inférieur à 1240,00 €).

- Demande d'un dossier auprès d'un Guichet téléphonique (Province du Luxembourg) :
Tél. : 063/ 21 27 44
Fax : 063/ 21 28 30
Adresse : *Province du Luxembourg, Direction des Services Techniques,
Square Albert 1^{er}, 1 à B-6700 ARLON.*
E-mail : p.simon@province.luxembourg.be